



**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

AÉRONAUTIQUE ET AÉROSPATIAL

(Direction du budget, 1964-1977)

Répertoire numérique détaillé

établi par Sylvie JULIEN

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières
Savigny-le-Temple

2022

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002).

Sommaire

| | |
|---|-------------------|
| Société aéronautique Sud-Aviation..... | 7 |
| Société aéronautique Nord-Aviation..... | 7 |
| Commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation des fonds publics alloués aux entreprises privées ou publiques de construction aéronautique..... | 7 |
| SNECMA, activités et comptes financiers..... | 7 |
| Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS)..... | 7 |
| Programme Concorde..... | 8 |
| Exploitation des avions Mercure..... | 8 |
| Exploitation des Mirage F1M 53..... | 8 |
| Programme et exploitation des avions Corvette..... | 9 |
| Programme et exploitation des avions Transall..... | 9 |
| Société pour l'étude et la réalisation d'engins balistiques (SEREB)..... | 9 |
| Réorganisation de l'industrie aéronautique et spatiale..... | 9 |

Référence

B-0064075/1 - B-0064082/1

Niveau de description

Dossier

Intitulé

Aéronautique et aérospatial.

Dates extrêmes

1964-1977

Noms des principaux producteurs

Direction du budget, bureau 4C (recherche aéronautique et secteurs de pointe).

Importance matérielle

8 boîtes soit 0,91 mètres linéaires.

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Service des archives économiques et financières

Localisation physique

Savigny-le-Temple (77)

Conditions d'accès

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

Conditions d'utilisation

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

Modalités d'entrée

Versements des 23 octobre et 23 novembre 1979 portant les références PH 060/79 et PH 068/79.

Historique du producteur

A l'issue de la Première Guerre mondiale, les comptes de l'État souffrent d'une désorganisation générale. Le Parlement, marquant un intérêt renforcé pour le volet financier de la décision publique, établit une distinction entre l'approche budgétaire et l'approche comptable du budget de l'État. C'est pourquoi, en 1919, la comptabilité administrative de l'État au niveau central est confiée à une nouvelle direction, la direction du budget et du contrôle financier (DBCF), tandis que son suivi au plan local (trésoreries générales) est dévolu à la direction de la comptabilité publique, qui perd son statut de direction générale. La DBCF est en fait créée en deux étapes : d'abord sous la seule forme d'un poste de directeur (loi du 20 octobre 1919), puis à partir du bureau central et du budget de la direction de la comptabilité publique, qui assurait avant 1914 la préparation et le contrôle de l'exécution du budget (décrets des 7 et 15 novembre 1919). La DBCF se développe jusqu'au milieu des

années 1930 et partage avec la direction du mouvement général des fonds la conduite de la politique économique de la France. Elle reçoit la tutelle du contrôle des dépenses engagées, dont la comptabilité a été prescrite dans chaque ministère par l'article 59 de la loi de finances pour 1891. En vertu de cette prérogative, elle peut exercer le contrôle préalable et donner un avis sur les projets de budget (loi du 10 août 1922, art. 4). Cette loi du 10 août 1922, dite loi Marin, dessaisit les ministères dépensiers de leur propre contrôle au profit de celui, exclusif, de l'administration des finances (art. 2). Au milieu des années 1930, la très grave crise financière exige une intervention de l'État plus active dans la vie économique. Le concept d'économie nationale semble traduire une nouvelle perspective, dont l'objectif majeur serait de soumettre l'activité économique à une finalité sociale. A cette occasion, la DBCF perd une partie de ses missions (décret du 14 novembre 1936). Recentrée, avec seulement quatre bureaux, sur la préparation du budget, le contrôle budgétaire et les écritures budgétaires, elle devient direction du budget et cède à cette occasion le contrôle des dépenses engagées du ministère des finances à l'inspection générale des finances ; le contrôle des administrations financières à un secrétariat général ; le contrôle des collectivités locales, offices et entreprises subventionnées, à une direction du contrôle financier et des participations publiques. Après la Libération, le développement croissant du rôle de l'État dans l'économie nationale fait de la direction du budget un instrument de conception de la politique du gouvernement. L'article 8 de la loi du 6 août 1955 attribue des pouvoirs spéciaux en matière économique, sociale et fiscale au ministre des finances : il est chargé de contresigner seul les textes prévus pour l'exécution matérielle du budget, dont le projet est établi par ses propres services (décret du 19 juin 1956). Enfin, la direction du budget joue un rôle majeur dans la préparation et la rédaction des textes de mise en œuvre des dispositions constitutionnelles relatives au mode de présentation du budget de l'État (décret du 19 juin 1956 et ordonnance du 2 janvier 1959). L'arrêté du 26 septembre 1966 instaure six sous-directions à la direction du budget : deux sous-directions à compétence générale sont chargées des synthèses budgétaires et de la fonction publique, et quatre sous-directions sectorielles se répartissent le contrôle des budgets des départements ministériels (arrêté du 23 octobre 1976). Parmi ceux-ci la gestion des affaires européennes tient une place grandissante (arrêté du 20 juillet 1989), impliquant une nouvelle adaptation structurelle, par la création d'une septième sous-direction (arrêté du 25 février 1992). En 2004, c'est par bureaux sectoriels que le nouvel organigramme de la direction et de ses services (arrêtés du 8 novembre 2004) ventile des programmes et des missions, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances (LOLF). Ces bureaux assurent également la synthèse des travaux budgétaires relatifs aux ministères ou organismes correspondants à ces programmes et missions.

Si les missions de la direction du budget restent aujourd'hui inchangées, l'histoire de la direction du Budget est marquée par de grandes dates, souvent liées à l'histoire économique et financière française, comme par exemple le plan de relance de l'économie en 2009-2010 ou l'adoption et la mise en œuvre de la nouvelle gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) en 2012.

Évaluation, tris et éliminations

Les doublons ont été éliminés.

Présentation du contenu

Ces archives concernent le suivi financier de constructeurs aéronautiques et de leurs projets dans les années 1960 et 1970.

Ainsi, elles comportent des dossiers relatifs à Sud-Aviation (créée en 1957 et connue pour les avions Caravelle et Concorde, les hélicoptères Alouette, Frelon et Puma) et Nord-

Aviation (créée en janvier 1958, elle fusionne en 1970 avec les sociétés Sud-Aviation et Société d'étude et de réalisation d'engins balistiques pour créer la Société nationale industrielle aérospatiale), la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) (créée en 1970 et rebaptisée Aérospatiale en 1985, il s'agit du premier constructeur aéronautique généraliste européen et du premier exportateur dans ce domaine ; l'avion commercial supersonique Concorde, la gamme des avions commerciaux Airbus, la fusée Ariane sont les réalisations les plus connues), la Société d'Étude et de Réalisation d'Engins Balistiques (SEREB) (fondée en 1959, elle est chargée de la réalisation des missiles porteurs de l'arme atomique française avant d'être intégrée, en 1970 à la société Aérospatiale), la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) (créée en 1945, elle est spécialisée dans l'étude et la fabrication de moteurs pour l'industrie aéronautique et spatiale).

On y trouve également des dossiers concernant le programme Concorde ou l'exploitation de différents avions civils ou militaires.

Indexation

Construction aéronautique

Industrie spatiale

Contrôle budgétaire

B-0064075/1

Société aéronautique Sud-Aviation, situation, comptes, investissements d'État.

1966-1970

B-0064075/2

Société aéronautique Nord-Aviation, résultats financiers pour les exercices 1967 et 1968, application des mesures d'économie prescrites par la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) : notes du contrôleur d'État.

1967-1969

B-0064075/3 – B-0064075/4

Commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation des fonds publics alloués aux entreprises privées ou publiques de construction aéronautique.

1974-1977

B-0064075/3

Fiches sur les coûts des programmes aéronautiques, correspondance et notes au ministre, réponses de la direction du trésor, de la direction du budget, tableaux des crédits alloués, intervention de la cour des comptes, bilans de la production et des ventes.

1974-1977

B-0064075/4

Équipement militaire : fiches émises par le ministère de la défense relatives aux entreprises du secteur aérospatial, à la SNECMA, à TURBOMECA, à la SNIAS et à AMD/BA.

1976-1977

B-0064076/1

SNECMA, activités et comptes financiers : comptes rendu du contrôleur d'État et des conseils d'administration (1966-1971) ; constitution de la société nationale de propulsion : notes du contrôleur d'État et protocole d'accord (1969-1970).

1966-1970

B-0064076/2, B-0064078/1

Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS).

1972-1976

B-0064076/2

Conseil de surveillance : rapport du directoire exercice 1974, premier semestre 1975, plan pluriannuel 1975-1979, budget 1975.

1975

B-0064078/1

Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), réorganisation, conditions financières de commercialisation des avions civils français : correspondance du ministre des armées, du ministre des transports, notes pour le ministre, correspondance au président de la SNIAS sur les moyens possibles pour améliorer la structure financière de la SNIAS (1972-1973) ; financement de la production en série du Concorde : avant-projet entre l'État et la SNIAS sur les pertes estimées sur la production (1973-1974) ; programmes civils et militaires de l'industrie aéronautique concernant le Concorde, Mercure, Airbus : compte rendu du comité restreint du 14 février 1974 ; informations financières : compte rendu du contrôleur économique et financier sur la gestion du Concorde (1974-1975) ; frais de démarrage de la série Concorde : convention des 25 avril et 16 juin 1975, rapport de présentation de la convention, plans de production des avions Concorde en série, tableaux des prévisions budgétaires de février 1975 à janvier 1976 ; application de la convention, ouverture de crédit et transfert, versement à la SNIAS de 680 millions de francs.

1972-1976

B-0064077/1 – B-064077/2, B-0064079/1 - B-0064080/1

Programme Concorde.

1964-1973

B-0064077/1

Comité économique du projet Concorde : rapport au Premier ministre sur les perspectives économiques du projet Concorde, note de la Prévision et rapport sur l'évaluation des grands programmes industriels aéronautiques.

1967-1972

B-0064077/2

Accord avec le Royaume Uni pour la construction d'un avion supersonique, accord du 29/11/1962, avenant à l'arrangement franco-britannique relatif au Concorde (1962-70) ; mise en place de la fabrication et du développement, prix de vente, construction en série : note du ministère des armées, note pour le ministre, compte rendu de réunion interministérielle, rapport du contrôleur financier sur les risques afférents à la navigabilité de l'appareil, examen en conseil des ministres du 21 avril 1971 sur l'avenir du programme Concorde (1964-73) ; assurance du Concorde : rapport du contrôleur financier au sujet d'une assurance contre la faute lourde pour le prototype (1967).

1964-1973

B-0064079/1

Comité de Direction de Concorde : rapports sur la gestion du programme de série et sur les perspectives financières, fiches d'information, correspondance avec le ministre des transports, note de la direction des transports aériens, notes pour le ministre (1967-1974) ; aspects financiers : rapport et contrat d'intéressement au programme (1966-70).

1967-1970

B-0064079/2

Financement du développement du programme Concorde : note du contrôle des dépenses engagées, du contrôle financier, rapport du bureau de gestion Concorde au comité de direction, mémorandum de la SNIAS sur les données techniques, écologiques, économiques et politiques, projet d'articles à insérer dans la loi de finances rectificative pour 1971.

1970-1971

B-0064080/1

Programme Concorde, comité directeur, prix de vente, perspectives économiques : comptes rendus de réunions en France et en Angleterre.

1971-1972

B-0064081/1

Exploitation des avions Mercure, protocole d'accord entre la société Marcel Dassault et l'État du 9 avril 1969, lancement de la seconde phase du programme : correspondance avec le ministre des transports, notes.

1969-1974

B-0064081/2

Exploitation des Mirage F1M 53, étude, programme et financement du marché, protocole entre l'État, la SNECMA, la société Marcel Dassault, Breguet aviation : copie d'une lettre adressée au Premier ministre sur la garantie du risque économique pour les contrats F1M53, relevé de décisions du comité restreint, compte rendu de réunions interministérielles.

1972-1974

B-0064081/3

Programme et exploitation des avions Corvette : note de la cour des comptes sur les difficultés de vente de cet appareil, correspondance de la direction de l'aviation civile, du Premier ministre sur les décisions à prendre sur le programme Corvette.

1972-1977

B-0064081/4

Programme et exploitation des avions Transall, conditions financières de la relance de la fabrication pour l'exportation, analyses du marché par la SNIAS : correspondance avec le ministre de la défense.

1976-1977

B-0064082/1

Société pour l'étude et la réalisation d'engins balistiques (SEREB), statuts, situation des contrats, réorganisation de l'industrie aéronautique proposé par la SEREB : comptes rendus de conseils d'administration, comptes rendus du contrôleur financier sur les comptes de l'exercice 1967-1968 et les contrats, correspondance avec le ministre des armées, observations du conseiller référendaire à la cour des comptes sur des nouveaux contrats avec la SEREB, convention entre l'État et la SEREB (juillet 1960).

1959-1969

B-0064082/2

Réorganisation de l'industrie aéronautique et spatiale, fusion entre la SNECMA et la société Hispano-Suiza, projet d'Airbus européen, transformation de la société d'études de propulsion à réaction (SEPR) : comptes rendus de réunions interministérielles et du contrôle économique, notes pour le ministre, correspondance avec le ministère des armées sur le mirage IV (1958-1969) ; union syndicale des industries aéronautiques et spatiales : comptes rendus d'assemblées générales (1965-1968).

1964-1969